



SECILOG

SIREN : 378744684  
2C Rue Maurice Halbwachs  
51100 Reims

## CONVOCATION A UNE ACTION DE FORMATION

Identifiant stagiaire : ST-194674

Nom : VANWALSCAPPEL  
Prénom : Samuel  
Date de naissance : 14/03/1986

Référence : **Convention n°117254**  
Validée le : 24 juillet 2026 à 09:55  
Session : **S-32812**  
N° Commande : **en attente bon de commande**

Donneur d'ordres  
**LIP TROYES INDUSTRIE ET BATIMENT**  
**M CONTACT FORMATION/FACTURATION**  
36 Avenue Pierre Brossolette  
10000 TROYES

Nous avons le plaisir de vous convier à la session de formation suivante :

**Sécurité chantier - Prévention des risques sur chantiers (Formation en présentiel)**  
**PASI BTP®**  
**PR-CHA-PASI-01 - Formation PASI BTP® - 14h**

### Dates et horaires de formation :

| jeu.       | ven.       |
|------------|------------|
| 06/08/2026 | 07/08/2026 |
| ✓          | ✓          |

Matin : de 08:30 à 12:00  
Après-midi : de 13:00 à 16:30  
(Merci de vous présenter 15 minutes avant l'horaire de début de formation)

### Lieu de la formation :

Centre CERTIGO Troyes  
5, rue de Prague  
10300 Sainte Savine FR

Pour une durée de formation de **14h**.

Le programme détaillé de l'action de formation a été transmis au donneur d'ordre.

Vous pouvez le retrouver ici : [Formation PASI BTP \(https://planner.certigo.fr/documents/fc7ac78f-8000-4fa9-83b5-29e6c5142525/PDF\\_BTP\\_002 - Programme de formation PASI v1 01.04.2025.pdf\)](https://planner.certigo.fr/documents/fc7ac78f-8000-4fa9-83b5-29e6c5142525/PDF_BTP_002_-_Programme_de_formation_PASI_v1_01.04.2025.pdf).

### Rappel des consignes applicables

Merci de vous présenter avant le démarrage de la session munis d'une pièce d'identité et de votre convocation. **Vous devez vous munir des équipements de protection individuelle suivants : chaussures ou bottes de sécurité, tenue de travail adaptée, casque de chantier, gants de manutention, gilet haute visibilité.**

Les règles applicables aux stagiaires présents sur les sites, notamment sanitaires, sont affichées dans chaque centre CERTIGO et vous seront communiquées par vos formateurs en début de formation. Pour les formations effectuées en Intra chez les clients, les protocoles applicables sont communiqués par ces derniers